

Eté Solidaire 2025

Le projet Eté Solidaire offre aux jeunes la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle. Les places sont limitées et exclusivement réservées aux Berchemois entre 16 et 21 ans n'ayant jamais travaillé auparavant sous contrat étudiant.

NOM – PRENOM

Dossier complet à remettre à l'accueil du service Jeunesse au plus tard le **vendredi 9 mai 2025** :

- Photocopie recto/verso de ta carte d'identité
- CV
- Photocopie carte de banque personnelle
- Fiche signalétique
- Extrait de casier judiciaire (Modèle 596-2)
- Attestation « Student@work »
(Besoin d'une aide pour obtenir cette attestation ? Auprès d'Infor-Jeunes Berchem-Sainte-Agathe - rue Dr. Ch. Leemans 8 - Mercredi : 13:30 - 17:00 - Tél : 0490 49 45 05 ou auprès du service Jeunesse : apportez votre carte d'identité et le code pin correct)
- Attestation scolaire

Lorsque vous travaillerez pour l'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe, vous serez tenu de respecter les conditions reprises dans le Règlement de Travail.

Il vous sera envoyé par mail, merci d'en prendre connaissance.

Vous trouvez la partie 8 « obligations incombant aux travailleurs » en annexe.

Pour prise de connaissance :

Date :

Signature :